



LA CITROËNADE DE L'OUEST MOUZEIL (44) 22 et 23 JUIN 2013

PROGRAMME

Samedi 22 Juin:

8h à 9h30: Accueil des participants, après avoir reçu le sac d'accueil et les plaques de rallye, nous vous laissons vous installer sur l'aire de camping.

10h : Le mot d'accueil.

11h : Départ pour le rallye touristique.

19h : Les derniers égarés rejoindrons notre camp de base.

20h : Repas dans une ambiance bon enfant . Soirée dansante.

Dimanche 23 Juin :

9h/17h : Divers animations

10h : Pour ceux que la nuit aura épargné, départ pour une balade libre dans la région.

12h30 /13h : Verre de l'amitié avec les élus locaux et nos partenaires, repas libre, restauration possible sur place.

15h : Résultat du rallye avec remise des récompenses, tirage de la tombola.

La manifestation sera officiellement close à 18h.



LA CITROËNADE DE L'OUEST MOUZEIL (44) 22 et 23 JUIN 2013

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Conditions d'admission

Pour participer aux activités organisées durant la manifestation et pénétrer sur le site, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée. Toute personne ayant réglé son inscription est censée avoir pris connaissance de ce règlement et en accepte les dispositions.

Article 2: Installation, hébergement

Les participants doivent respecter l'emplacement réservé à cet effet

Article 3: Bureau d'accueil

Il est ouvert le vendredi 21 juin de 17h à 20h.
le samedi 22 juin de 8h à 10h.

Article 4: Inscription

Les droits d'inscription sont à régler au plus tard le 11 Mai 2013, **aucune inscription sur place**. Il y a deux tarifs, un pour les adhérents du MCDF et un pour les non adhérents.

Article 5 : Sécurité

Les feux et les barbecues sont formellement interdits. Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Article 6 : Animaux

Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés seuls, leurs maîtres en étant civilement responsables.

Article 7 : Circulation

A l'intérieur du site, les véhicules doivent rouler au pas (10km/h max). Les véhicules seront stationnés sur un emplacement et n'en bougeront que pour participer aux animations.

Article 8 : Tenue et respect du site

Chacun est tenu de respecter les installations mises en place : l'hygiène, la propreté du site, les plantations et les clôtures. Toute dégradation sera à la charge du contrevenant.

Article 9 : Vols

Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vols sur le site. Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect.

Article 10 : Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché au bureau d'accueil.

Article 11 : Infractions

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les règles énoncées sur ce document, toute personne perturbant sous toutes formes le bon déroulement de cette manifestation.

Le présent règlement est validé par le Bureau Directeur du Méhari Club De France.

Un exemplaire est déposé à la **brigade de gendarmerie** d'Oudon et à la **mairie** de Mouzeil.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION LA CITROËNADE DE L'OUEST 22 et 23 Juin 2013 / MOUZEIL(44)



Équipage :

- Conducteur : Nom : Prénom :
 Age : Adresse :

Mail :

-Passagers : 1/ Nom : Prénom : Age :
 2/ Nom : Prénom : Age :
 3/ Nom : Prénom : Age :

-Véhicule :

Modèle : (Méhari, Tangara, Dalat, Sherpa, Katar, FAF, etc...)..... Couleur :
 Année : N°d'immatriculation :

Inscriptions :

Inscriptions :	Nombre	Prix	Total
Équipage+Voiture:Adhérent MCDF(n°.....)	20 €
Non Adhérent	25 €
Repas (Samedi soir):Adhérent(n°.....)	x10 €
Non Adhérent	x15 €
Enfant moins de 16 ans	x 8 €
Enfant moins de 5 ans	Gratuit

Total à régler :

-Les inscriptions sont limitées à 100 véhicules,la salle des Charmilles ne peut recevoir que 300 personnes pour le repas du samedi soir.

-Pour bénéficier du tarif adhérent MCDF,vous devez être à jour de votre cotisation 2013.L'adhérent fait bénéficier de son tarif à tout son équipage .

-Le tarif comprend : un sac d'accueil par voiture avec sa plaque rallye, et l'accès à la soirée dansante du samedi soir et toutes les animations de la manifestation.

-Le paiement de l'inscription doit se faire par un chèque bancaire à l'ordre du Méhari Club De France.

-Les conducteurs accompagnés de mineurs doivent être en mesure de justifier l'âge de leur passager mineur (gratuité pour les moins de 5 ans)Ce dossier d'inscription doit nous parvenir avant le 11 Juin 2013. Après cette date les inscriptions seront closes.

Toute personne inscrite sur cette fiche reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à son respect.

Veuillez faire parvenir ce formulaire signé et accompagné du règlement à l'ordre du Méhari Club De France et une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse à l'adresse suivante:

Mehari Club De France
 Antenne des pays de la Loire
 5 route de Villepot/La Cotinière
 44850 MOUZEIL

Signature du conducteur